

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins de la Chaudière

| FADM |
Fonds d'aide au développement
du milieu

| RRE |
Réserve pour ristournes éventuelles

* Net d'impôt

Engagés, à vos côtés



ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		19 653 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice		12 006 k\$
Virements réglementaires aux réserves		(16 825) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
En provenance de la réserve du FADM	285 k\$	
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	3 925 k\$	
		4 210 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		(1) k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		(3) k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		19 040 k\$
Alimentation du FADM	(709) k\$	
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	709 k\$	0 k\$
Alimentation de la RRE		(7 973) k\$
Alimentation de la réserve générale		(11 067) k\$
Solde à répartir		0

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

708 968 \$ Fonds d'aide au développement du milieu*

5 336 883 \$ Ristournes aux membres*

* La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prélevées à même la RRE.

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		767 k\$
Épargne et placements		693 k\$
Fonds	0,61 \$	450 k\$
Prêts et marges de crédit		1 385 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	657 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	341 k\$
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	1 045 k\$